

**DECISIONS du MAIRE prises en application de l'article L. 2122.22  
du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Séance du conseil municipal du 28 novembre 2011**

- Arrêté municipal du 13 octobre 2011 modifiant l'article 4 de l'arrêté municipal du 1<sup>er</sup> septembre 2009 instituant une régie pour encaisser l'entrée aux différentes manifestations organisées par la Ville de Briey.
- Arrêté municipal du 4 novembre 2011 établissant la liste des membres du jury, outre les membres élus par le conseil municipal, du concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau groupe scolaire.
- Arrêté municipal du 14 novembre 2011 fixant les différentes sommes concernant la participation des familles pour les classes de découverte de l'école Louis Pergaud du 27 au 30 mars 2012 à Paris.
- Arrêté municipal du 14 novembre 2011 instituant une régie de recettes auprès de l'école Louis Pergaud pour l'encaissement de la participation des familles aux classes de découverte à Paris.